

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2014**

Le 16 septembre 2014 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/09/2014

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Cécile CELETTE, Jean-Philippe METZ, Mireille SEIGNOVERT, adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Laëtitia THOUÉZ, Pierre SEUX, Isabelle GONNARD, Elodie SEGEALET, Stéphanie STANCO, Jean-Pierre GRANGE, Sylvie FRANCO, Isabelle PALLUY Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Bernard BALAYE à M. Laurent CELLARIER

Excusée :

Absent :

Monsieur Jean-Pierre GRANGE a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2014 et signature du registre des délibérations.

- **Glissière de sécurité Pont de l'Eterpas** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le devis de l'entreprise RTS pour un montant de 5 688 € HT pour la mise en place d'une glissière de sécurité au Pont de l'Eterpas.
- **Convention d'entretien et de maintenance de l'itinéraire cyclable avec la communauté d'agglomération** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la convention d'entretien et de maintenance de l'itinéraire cyclable avec la communauté d'agglomération. Cette convention précise les tâches respectives des communes et de la communauté d'Agglomération dans le but d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité de l'ouvrage.
- **Convention de partenariat avec la BDP** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention de partenariat pour le développement du service de la lecture publique avec le Conseil Général de l'Ardèche – Bibliothèque Départementale de Prêt. La convention précise les engagements de la commune, notamment les missions et rôle de la bibliothèque point lecture, les conditions de fonctionnement. Elle précise également les engagements du Conseil Général par l'intermédiaire de la bibliothèque départemental de prêt notamment l'offre documentaire, les formations et animations ainsi que le rôle de conseiller technique.
- **Contrat d'entretien, chauffage salle sous l'ancienne mairie, salle des Mûriers, Eglise** : délibération est prise à l'unanimité pour souscrire un contrat de maintenance, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour l'entretien du chauffage de la salle sous l'ancienne mairie pour 160.37 € TTC, la salle des Mûriers 219.12 € TTC et l'Eglise 191.40 € TTC, par l'entreprise Technique Chauffage Daniel Fourneron.

- URBANISME :

Déclaration préalable :

- CLOT Henri : 1 rue du Lavoir- couverture terrasse.
- CELETTE Laurent : 12 rue du Pré des Saints – Pergola

Certificat d'urbanisme :

- Me Courtes Lapeyrat – Morel
- Me Courtes Lapeyrat – Prachenet

Permis de construire modificatif :

- SIMAO Jean Marc et MARTHOURET Laura : 18 rue de l'Eglantine –suppression 2 places parking extérieur
- GAGNERE Pierre : 74 rue de l'Aubépine – local artisanal
- DEFOUR Romain et Susana : Morel – maison individuelle

Monsieur Jean-Philippe Metz informe le Conseil Municipal qu'un courrier sera transmis aux riverains de la Place du Tilleul afin de régulariser les parties privatives et communales des parcelles.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Informatisation de la bibliothèque** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 1 678.50 € pour l'informatisation de la bibliothèque. La décision sera prise lors de l'élaboration du budget 2015.
- **Conseil Général pôle développement durable** : Monsieur Pierre Seux informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un programme de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels périurbains sur le département de l'Ardèche, dit PANDA. Il explique que la commune n'est pas contre cette démarche mais émet des réserves, un courrier sera transmis au Président du Conseil Général en ce sens.
- **Ecole publique Paul Cézanne** : Madame Cécile Celette présente une demande de l'école publique Paul Cézanne pour le nettoyage d'une partie de l'école le mercredi. Conformément aux souhaits des enseignants, un entretien succinct des classes avec un partage du temps de nettoyage sera proposé.
- **ATESAT** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la préfecture informant de la suppression de la possibilité de reconduire la convention relative à l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire). Des réflexions sont actuellement conduites par le Conseil Général afin de proposer aux collectivités du département qui le solliciteraient un service de type ATESAT dans le domaine de la voirie.
- **Vaincre la mucoviscidose** : Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal que les Virades de l'Espoir auront lieu dimanche 28 septembre à Ardoix.
- **Amicale des donneurs de sang** : Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal qu'une marche traversant la commune est organisée par l'amicale des donneurs de sang le 5 octobre 2014 départ de Talencieux.
- **Cœur et vie Ardèche** : Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal d'une demande pour un prêt à titre gracieux en janvier, de la salle des fêtes sous l'ancienne mairie pour leur galette des rois annuelle. Un avis défavorable est donné à cette demande, la salle étant prise par les associations du village.
- **ADAPEI** : Madame Mireille Seignovert rappelle que l'opération brioches aura lieu le samedi 11 octobre, rendez vous est donné aux bénévoles à partir de 9h à la salle du Campo Santo.
- **Journée citoyenne, village propre** : Monsieur Pierre Seux rappelle que la journée citoyenne aura lieu samedi 27 septembre, rendez-vous à 8h30 Place René Cassin.
- **Rencontre Saint-Cyr de France** : Madame Martine Ollivier rappelle au Conseil municipal que l'assemblée générale des Saint Cyr de France a eu lieu le week end dernier à Saint-Cyr sur le Rhône, 20 communes étaient présentes. Les prochaines rencontres sont prévues en 2015 à St Cyr de Favières (42), en 2016 à St Ciers de Canesse (33), en 2017 et 2018 St Cyr sur Mer (83) ou St Cyr Montmalin (39).

- **Gens du voyage :** Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal qu'une famille de gens du voyage avait prévu de s'installer à Morel, après discussion, ils sont partis le jour même.
- **Vœux du maire :** Madame Martine Ollivier propose au Conseil Municipal de fixer une date pour les vœux du maire, la date du vendredi 9 janvier à 18h30 est retenue.
- **Sol salle des Mûriers :** Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal que lors d'une location privée, le sol de la salle des Mûriers a été brûlé par des bougies scintillantes, des devis ont été demandés pour une remise en état.
- **Travaux :** Monsieur Laurent Cellarier informe le Conseil Municipal des différents travaux réalisés et programmés sur la commune. La toiture annexe à l'église a été réparée. Le réseau Télécom a été mis en place pour l'alimentation des parcelles cédées par la commune au lieu dit Morel. Celui du local boules de Morel est à l'étude, un devis a été demandé afin de finir les travaux d'électricité de l'espace jeux de boules. Monsieur Pierre Seux indique que les peintures de l'ancien monument aux morts sont en cours, un devis pour tailler les ifs a été demandé.
- **Associations :** Madame Mireille Seignovert indique au Conseil Municipal que la réunion de présentation des associations du village a été très appréciée de tous, 15 associations sur 20 étaient présentes.
- **Spectacle APSOAR :** Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du temps fort Quelque p'Arts, un spectacle est programmé le dimanche 21 septembre à 17h00 sur la commune de Saint-Cyr.